

■ **Jean Bollini Finances S.A.**, à Baulmes, acquisition et gestion d'actions, obligations, titres et devises (FOSC du 09.07.2001, p. 5223). Selon décision de son assemblée générale du 28 mars 2003, contrat de fusion du 28 mars 2003 et bilan au 31 décembre 2002, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que la société Jean Bollini et Cie S.A., à Baulmes, en reprend l'actif et le passif.
Journal no 3516 du 04.04.2003
(00944728 / CH-550.0.166.461-3)